

## VOS RENDEZ-VOUS

## SEPEM Industries

Le Salon des services, équipements, process et maintenance permettra à 300 entreprises des secteurs de la chimie, de l'énergie, de l'automobile ou bien encore de l'électronique de proposer leurs équipements et services aux industriels de Rhône-Alpes, PACA et Languedoc-Roussillon. En tout, 3 500 visiteurs sont attendus.

➔ Du 31 janvier au 2 février au Parc des expositions d'Avignon. [www.sepem-industries.com](http://www.sepem-industries.com)

## Postuler aux Trophées de la RSE

Les Trophées de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) récompensent des entrepreneurs de la région qui mettent l'homme, l'environnement et la territorialité au centre de leurs préoccupations.

➔ Date limite de dépôt des dossiers le 6 février, remise des prix le 16 février au Campus de la CCI de Vaucluse, à Avignon. Tél. 04 90 14 87 30.

## Les mardis de la création

Les différentes formes juridiques de l'entreprise, le développement commercial, le financement...

➔ Le 7 février à la Maison de l'entrepreneur, à Montfavet. De 8 h 45 à 12 h 30. Sur inscription. Tél. 04 90 14 87 81.

## Protection sociale

Une matinale destinée aux jeunes créateurs ou repreneurs d'entreprises pour réussir les premières années qui suivent le lancement de leur entreprise.

➔ Le 9 février à la Maison de l'entrepreneur, à Avignon. À 9 h 30. Sur inscription. Tél. 04 90 14 87 81.



SUR LE SITE:

[www.ledauphne.com/entreprises/](http://www.ledauphne.com/entreprises/)

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN DES ENTREPRISES DE VOTRE DÉPARTEMENT ET DE TOUTE LA RÉGION

## MONTEUX

## Huit Pme locales s'unissent pour remporter le marché de l'écoquartier de Beaulieu

Des entreprises locales spécialistes des espaces naturels viennent de remporter ce marché face à des groupes nationaux, en se fédérant. Et le chantier est de taille avec 9 000 arbres à planter, 40 hectares d'espaces verts et 30 de prairies à créer.



Hervé Valentin, Victor Geanty et Patrick Geanty (de g. à dr.) ont uni leurs intérêts pour remporter l'appel d'offres lancé par les collectivités locales. DR

"Je ne fais pas 80 kilomètres pour aller travailler. C'est bon pour le bilan carbone. Pourquoi aller chercher ailleurs ce que l'on a sous la main ?" Ce constat de l'un des chefs d'entreprises locales intervenant sur l'éco-chantier de Beaulieu est partagé par tous. S'ils ont pu remporter ce gros marché face à des groupes nationaux, c'est "grâce à un groupement intelligent, préparé de longue date". C'est Patrick Geanty, alors l'un des patrons

des Pme PLE et de PEC, qui a joué les fédérateurs.

## LE CHANTIER REPRÉSENTE 4 À 6 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Puis l'entreprise a évolué, PLE étant cédée à Hervé Valentin, l'ex-conducteur de travaux, et PEC, spécialiste de l'entretien d'espaces végétaux, étant reprise par Alexandre et Victor Geanty, fils et neveu de Patrick. "Nous avons fait participer à cet appel d'offres des entreprises

qui n'auraient pas eu accès parce qu'elles étaient trop petites. Nous avons impliqué aussi des spécialistes de la voirie, des réseaux", explique Patrick Geanty, qui continue d'assurer la coordination, comme conseil indépendant. "Le seul critère n'était pas le prix, mais le respect des prescriptions". Huit entreprises se trouvent donc à pied d'œuvre, dont Harillo, Rieux, Lange, Geco, avec 9 000 arbres à planter, 40 hectares d'espaces verts et 30 hec-

tares de prairies naturelles à aménager.

Chez PLE et PEC, les deux leaders, ce chantier va représenter quatre à six millions d'euros de chiffre d'affaires étalés sur trois ans. "Nos effectifs sont stables, mais nous faisons intervenir une entreprise d'insertion et deux centres de formation", constatent les patrons. "On a pris l'écoquartier non pas pour faire un coup, mais pour pérenniser nos chantiers et la confiance que nous font les collectivités locales, qui sont nos clients habituels".

Carina ISTRÉ

## PLE EN BREF

- ⊕ **ACTIVITÉ** : création et aménagement d'espaces naturels
- ⊕ **CRÉATION** : 1991
- ⊕ **IMPLANTATION** : Avignon (siège), établissement secondaire : Pernes-les-Fontaines
- ⊕ **CHIFFRE D'AFFAIRES** : 2 M€ (2010)
- ⊕ **EFFECTIFS** : 12 salariés
- ⊕ **RÉSULTAT NET** : NC
- ⊕ **RÉPARTITION DU CAPITAL** : 100 % Hervé Valentin

## Embauches et perspectives optimistes chez Neyrand

L'entreprise Neyrand est spécialisée dans l'élagage et la taille de végétaux. Elle emploie quatre personnes pour un chiffre d'affaires de 350 000 euros, et fait partie des entreprises locales qui ont eu accès au marché. Elle compte parmi les premières à être intervenues sur le site, pour faire de l'abatage de haies, du nettoyage. "C'est un gros chantier qui va durer au moins trois ans. Il y a de l'embauche et du suivi. Nous venons de réaliser une grosse tranche, nous avons mobilisé tout notre personnel et recruté trois intérimaires pendant trois mois. En 2011, ce chantier a représenté 25 à 30 % de notre chiffre d'affaires. Pour les années à venir, on table sur 15 %", résume le patron Bernard Neyrand. "Sur un chantier pareil, on ne fait pas n'importe quoi. Il faut respecter la charte, utiliser des huiles biodégradables, recycler..." Cette expérience valorisante sera un atout pour l'entreprise qui veut se positionner sur des marchés d'avenir, exigeants du point de vue écologique.



Le chantier devrait mobiliser Neyrand pendant au moins trois ans. DR

C.I.

## Un quartier de 108 hectares, dont 38 de parc paysager

Projet porté depuis des années par la communauté de communes des Sorgues du Comtat, l'éco-quartier de Beaulieu est exceptionnel à plus d'un titre. Par son ampleur tout d'abord: 108 hectares d'anciennes terres agricoles, dont 38 de parc paysager, un plan d'eau de 12 hectares, 1000 logements en BBC (Bâtiment basse consommation), une zone d'activité économique de 16 hectares réservée aux entreprises tournées vers l'environnement et le développement durable, mais aussi un centre de formation d'apprentis et deux centres médicaux. Ensuite par sa situation, à deux pas de la voie rapide Avignon-Carpentras, et de la ligne SNCF bientôt rouverte. Et encore plus par l'état d'esprit qui guide les initiateurs du projet, attentifs à fédérer les énergies locales et à développer l'environnement végétal. La charte de l'éco-quartier implique un chantier écogéré, avec des engagements précis de la part des entreprises intervenantes sur l'eau, le bruit, les déchets, etc. Démarré fin 2011, le chantier se déroulera en plusieurs phases, suivant le rythme de commercialisation.



Le futur écoquartier sera construit autour d'un plan d'eau. C.I.

C.I.